



Saint-Marcel-lès-Sauzet



## BULLETIN MUNICIPAL N° 64 JUILLET 2024

### INFORMATIONS UTILES :

Tél : 04 75 46 70 24

E-mail Mairie :

mairie@stmarcel-sauzet.fr

Ensemble pour Saint Marcel lès Sauzet

### **Horaires d'ouverture au public :**

Lundi au vendredi de  
9h à 12h30

### **Les Samedis de 9h à 12h les :**

**20 juillet**

**10 et 31 août**

**14 et 28 septembre**

**12 et 26 octobre**

**16 et 30 novembre**

**14 décembre**

**Le troupeau est revenu** Comme chaque année, un troupeau de moutons et de chèvres est présent sur la commune pour paître et entretenir le bassin de rétention. Joignant l'utile à l'agréable, c'est un moyen écologique de lutter contre les mauvaises herbes et l'ambroisie.



Méfiez-vous juste du gardien des lieux : ne vous approchez pas de la clôture et surtout ne la franchissez pas.



Il est là pour protéger le troupeau contre les attaques de tous types de prédateurs ..... et il compte bien remplir sa mission.

### PERMANENCES EN MAIRIE

**Vous pouvez être reçu sur rendez-vous par :**

- Yves LEVEQUE (Maire)
- Bruno DUC (Adjoint aux Finances)
- Nelly CONSTANT (Adjointe à l'Urbanisme)
- Jean-Michel ZUCCHIATTI (Adjoint à la Sécurité et responsable des services techniques)
- C.C.A.S : sur rendez-vous** par Monsieur le Maire ou Isabelle ZUCCHIATTI



1<sup>ère</sup> fête de la musique avant l'heure sur la place de l'Église.  
Si vous vous reconnaissiez, rapprochez vous de la mairie pour vous faire connaître

## Sommaire

L'édito du maire	Page 2
Les conseils municipaux	Page 3
<b>Le Groupe Scolaire Robert Goulet</b>	<b>Page 6</b>
La vie municipale	Page 6
L'action sociale et la solidarité	Page 9
<b>Les cérémonies et animations</b>	<b>Page 10</b>
Les commerçants et artisans	Page 11
<b>Les associations</b>	<b>Page 14</b>
Montélimar Agglomération	Page 16

## **Edito**

A l'approche de l'été, l'actualité politique est dans tous les esprits. Si nous pouvons nous féliciter d'un taux de participation important à Saint-Marcel-lès-Sauzet : 64.74% aux élections européennes (soit 637 votants sur 984) et 76.2% au 1<sup>er</sup> tour des élections législatives (soit 750 votants), nous devons également nous interroger sur les résultats de ces scrutins qui ont donné une large majorité au RN. Cette défiance à l'encontre des partis « traditionnels » témoigne d'un ras-le-bol des français qui se sentent non compris et non entendus. Le manque de crédibilité de ces partis et les promesses non tenues ont eu raison de la patience des électeurs alors que le parti d'extrême droite a su convaincre et aborder les sujets qui intéressent.

A l'heure où ces lignes sont écrites, la campagne pour le 2<sup>ème</sup> tour va commencer. Nous allons assister à une débauche de promesses de part et d'autres, d'alliance plus ou moins forcée.

Quoi qu'il en soit le 7 juillet au soir, les députés élus le seront DÉMOCRATIQUEMENT à la majorité des suffrages exprimés, et même si cela ne nous convient pas nous devons l'accepter car ce résultat représentera l'opinion de la majorité des Français, c'est cela la DÉMOCRATIE.

Heureusement, la vie communale est plus paisible et festive.

Nous avons élaboré un budget 2024 avec toujours autant de rigueur que par le passé afin de ne pas augmenter le taux communal des taxes locales et faire face aux dépenses à venir. Il ne s'agit pas seulement d'absorber le coût de l'inflation et l'augmentation des dépenses de fonctionnement mais bien d'entreprendre des travaux pour l'amélioration et l'embellissement du village.

Nos associations ont également concocté un programme d'animations et de festivités dans lequel nous espérons que chacun trouvera son bonheur.

Enfin, et même si l'été approche timidement, nous vous appelons à la prudence et au civisme. A l'occasion de vos promenades en forêt ou lors de barbecues et apéritifs entre amis, gardons en mémoire les gestes réflexes concernant les feux de forêt et le respect de la quiétude de nos voisins.

Nous vous souhaitons de passer de belles, agréables et reposantes vacances sous le soleil.

Yves Lévêque  
Maire



# CONSEILS MUNICIPAUX DES 23 janvier, 27 mars, 11 avril, 29 mai et 27 juin

## DELIBERATIONS FINANCIERES ET BUDGETAIRES

### Le compte administratif et le compte de gestion 2023

A l'issue de l'exercice comptable, l'ordonnateur (le Maire) et le comptable public (le Receveur Municipal) établissent deux documents qui retracent les opérations budgétaires, en dépenses et en recettes et présentent les résultats comptables de l'exercice :

#### Dépenses Fonctionnement

Charges de personnel 45%  
Charges générales (eau-électricité-carburants– entretien courant : 31%  
Autres charges gestion courante (cantine– contrat entretien) 14%  
Intérêts emprunts : 1%  
Divers : 9%

**= 656 834,79 €**

#### Recettes Fonctionnement

Impôts et taxes : 68%  
Dotations de l'Etat : 22%  
Autres (location Féria, commerces, cantine) : 10%

**= 986 064,42€**

#### Dépenses d'Investissement

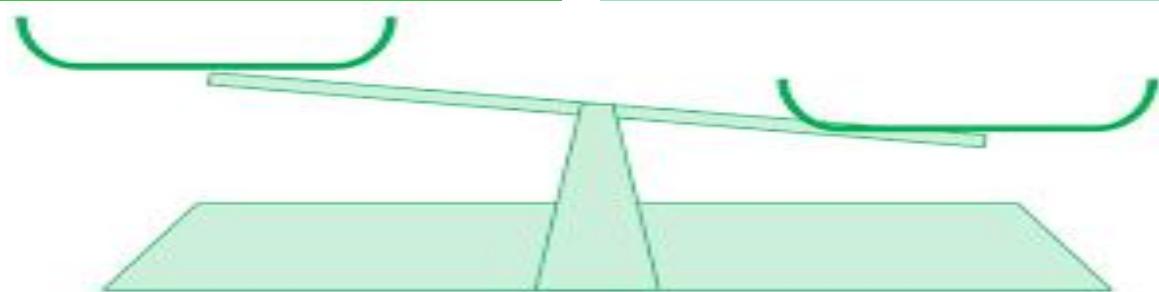
Travaux divers : 68%  
Emprunts : 32%

**= 210 469,07 €**

#### Recettes Investissement

Subventions : 6%  
Excédent de fonctionnement : 66%  
Dotations:26%  
Autres : 2%

**= 316 725,45 €**



### Affectation des résultats 2023 sur l'exercice 2024

Les règles de la comptabilité publique prévoient que les excédents de fonctionnement, de l'année n soient en partie affectés sur la section d'investissement de l'exercice n+1. Ainsi la somme de 320 000 € a été affectée en section d'investissement. Les 36 117,40 € restant ont été maintenus en section de fonctionnement. La commune dispose actuellement de 727 008,13 € d'autofinancement pour la réalisation des travaux de la traversée du village.

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Report excédent 2022 = 260 53,38 €	Report excédent 2022 = 620 751,75 €
Résultats 2023 = 330 064,02 €	Résultat 2023 = 106 256,38 €
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS = + 356 117,40 €</b>	<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS = + 727 008,13 €</b>

## Le taux des impôts locaux

Les taux communaux des taxes locales sont maintenus.

Taxe foncière (bâti)	34,29%
Taxe foncière (non bâti)	58,67%
Taxe d'habitation (TH)	13,93%

## Vote du budget primitif 2024

Le budget primitif doit d'être équilibré que ce soit en fonctionnement ou en investissement.

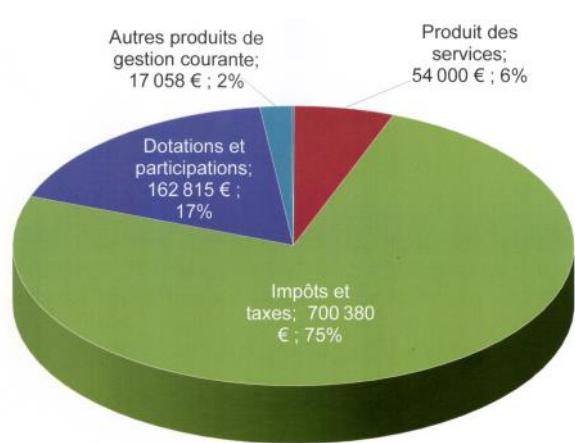
SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	971 576	971 576
Investissement	1 346 267	1 346 267
<b>TOTAL</b>	<b>2 317 843</b>	<b>2 317 843</b>

**En fonctionnement**, les dotations de l'État représentent 17% des recettes, les impôts et taxes 75%.

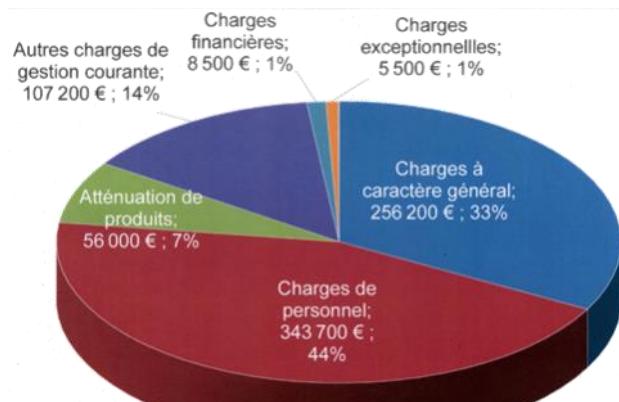
**En investissement**, les excédents de fonctionnement représentent 54 % des recettes, ce qui témoigne d'une gestion saine et rigoureuse permettant d'envisager sereinement les dépenses futures et, notamment les travaux d'aménagement de la traversée du village. L'enfouissement des réseaux devrait débuter avant la fin de l'année.

Deux délibérations de **demandes de subventions** ont été approuvées par le conseil municipal auprès de l'Etat, de la Région et du Département ainsi qu'au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

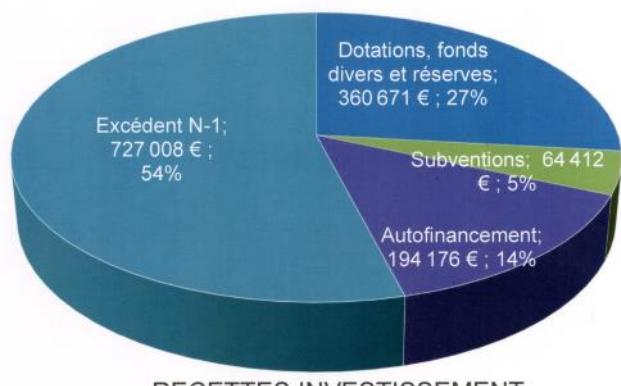
Enfin, deux autres **délibérations modificatives** ont permis de modifier les affectations budgétaires de dépenses liées aux travaux.



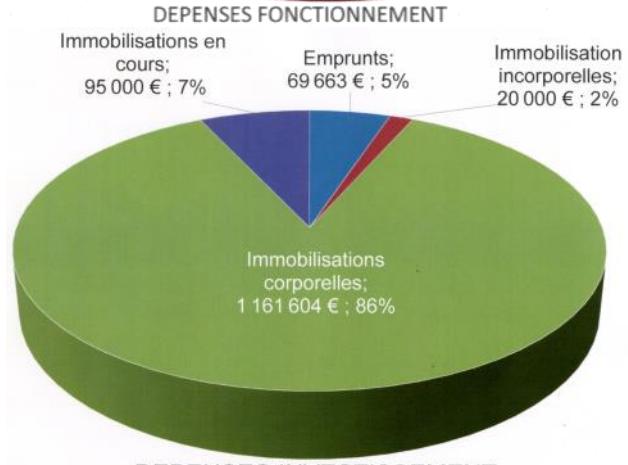
RECETTES FONCTIONNEMENT



DEPENSES FONCTIONNEMENT



RECETTES INVESTISSEMENT



DEPENSES INVESTISSEMENT

## **DÉLIBÉRATION LIÉE AU PERSONNEL COMMUNAL**

### **Modifications du tableau des effectifs au 1er avril 2024**

Les emplois de chaque collectivité sont créés et modifiés par le conseil municipal, notamment lors de la promotion interne (à l'ancienneté) d'un agent ou lors de remplacements d'agents partis à la retraite. Ainsi Monsieur Emmanuel REBOUL est promu au grade d'agent de maîtrise, Madame Christelle AUPERIN remplace Madame Christine BOURGEOIS et Monsieur Damien DEFOUR remplace Monsieur Jean Marc VATRAIN.

## **TRAVAUX, VOIRIE ET URBANISME**

### **Acquisition d'une parcelle de terrain dans le cadre de la défense extérieure contre l'incendie (DECI)**

L'acquisition d'une emprise de terrain située à l'intersection du chemin des Bois et du chemin de Coulanges permettra l'installation d'une nouvelle bâche (citerne souple réserve incendie), équipement nécessaire à la lutte contre les incendies et la protection des personnes et des biens. Il s'agit de la 5ème bâche installée sur le territoire en plus des 27 poteaux incendie déjà en place. Pour parfaire le dispositif et finaliser le schéma communal de défense contre l'incendie, 3 bâches supplémentaires doivent être installées lorsque les propriétaires des terrains d'assiette auront donné leur accord.

### **SDED : renforcement du réseau basse tension—quartier Prat Magnat**

Dans le cadre du développement et de l'amélioration du réseau de distribution publique d'électricité, le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme (SDED) projette de renforcer le réseau basse tension au niveau du chemin des Bœufs.

Le montant des travaux est estimé à 148 115 € HT, exclusivement à la charge du SDED.

### **Projet d'aménagement de voirie et d'espaces publics : approbation du programme de travaux et demande de subventions**

Le projet prévoit l'aménagement de la route des Andrans, de la route de Montélimar et de la place de la Mairie et répond aux enjeux suivants :

- Création et sécurisation des cheminements piétons et cyclables le long de l'axe ainsi que végétalisation de toute la traversée avec la plantation de massifs en pleine terre et d'arbres de haute tige,
- Mise en valeur des entrées de village par l'aménagement du carrefour du Soleil Levant et de celui de la rue des Mûriers,
- Requalification de la place de la Mairie, avec la restructuration du perron de la mairie, la mise en valeur de la fontaine, la végétalisation de la place et la construction d'une halle couverte pour le marché dominical notamment,
- Restructuration des abords de l'école,
- Réfection de la voirie, enfouissement du réseau télécom et réfection du réseau pluvial (selon les prescriptions du Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales).

Le coût du projet est estimé à 2.168.732,78 € H.T.

Le chantier débutera courant septembre par des travaux préalables de reprise et/ou d'enfouissement des réseaux électriques, d'eaux usées et d'eaux pluviales.

La programmation précise et l'incidence sur les conditions de circulation vous seront communiqués dès que les concessionnaires de réseaux auront finalisé leur planning.

Le chantier se poursuivra début 2025 avec les travaux de voirie et d'aménagement des espaces publics.

## **DÉLIBÉRATION LIÉE AU MARCHE DE LA CANTINE SCOLAIRE**

La fin du marché de fourniture de repas en liaison froide pour la restauration scolaire a conduit la commune à lancer une nouvelle consultation pour la fourniture des repas, leur livraison et la mise à disposition du personnel. La société API a été retenue mais avec une augmentation du prix du repas et du coût du personnel.

# GROUPE SCOLAIRE ROBERT GOULET

## Jardinage pour les enfants du périscolaire



Les enfants du Périscolaire, aidés par les services techniques, ont planté un arbre « Mélia » au niveau de l'aire de jeux après la suppression, à l'automne, d'un arbre malade.

## Assemblée générale de l'association « Les Petits Marcellous »

L'association a, lors d'une assemblée générale extraordinaire, acté l'arrêt de son activité à la fin de l'année scolaire.

Cette décision marque la fin d'une spécificité Saint Marcellouse puisque le village était le seul à avoir encore l'activité périscolaire gérée par une association

A la rentrée de septembre, la communauté d'agglomération Montélimar Agglomération assurera en régie—en direct—la gestion de l'activité.

Cependant, rassurez-vous, le service restera dirigé par Violaine LANDRAU-SURREL et animé par les mêmes intervenants.

## Flamme olympique



Une grande journée sportive pour les petits Saint-Marcelous : ils sont partis à la découverte du village olympique (installé à Montélimar) et des disciplines sportives olympiques.

## Kermesse des écoles

La kermesse a clôturé l'année scolaire. L'amicale laïque a remis des calculettes aux élèves de CM2.



## Journée « accrobranche »

Vendredi 3 mai et lundi 13 mai, les élèves de la P5 au CM2 ont participé à une activité « accrobranche ».



## A la découverte du zoo d'Upie.

Jeudi 6 juin, la classe des PS-MS est allée au zoo d'Upie. Les élèves ont pu découvrir, en visite libre, les animaux du zoo. Un spectacle de perroquets leur a été présenté ainsi qu'un atelier sur les animaux de la ferme.



## **VIE MUNICIPALE**

### Naissances :

- Meïv Laurence Véronique Corinne BOYER, née le 21 janvier à Montélimar
- Esmée Mathilda DOS SANTOS, née le 25 février à Montélimar
- Charlize Nicole Lola Ambre LAFROGNE, née le 18 mars à Montélimar
- Meryem DEROUCH, née le 14 juin à Montélimar

### Mariages :

- Elodie AMGAR et Stéphane SCONTRINO, le 11 mai
- Tanya Louisette SEBASTIAN CHACON et Lucas MANGOLD, le 15 juin
- Séverine MACCHI et Jean Claude ARGENTA, le 29 juin

### Décès :

- Colette GUIRAUD née CREUZENET, décédée le 28 décembre 2023 à Montélimar
- Elisabeth HUSSON née BARTHELEMY, décédée le 17 mars à Montélimar
- Myram DE STEFANI, décédée le 3 juin à Gardanne
- Yves LARMANDE, décédé le 20 juin à Montélimar
- Gisèle MARSEILLE née RIGAUD, décédée le 27 juin à Dieulefit
- Bernard MALLET, décédé le 26 juin à Montélimar
- Yves MACCARI, décédé le 27 juin à Montélimar

## **ÉTAT CIVIL**

# VIE MUNICIPALE

## Incendie de véhicule rue du Lavoir

Début janvier, un véhicule stationné Rue du Lavoir a été détruit par un incendie. Heureusement les pompiers sont rapidement intervenus pour éviter la propagation du feu aux maisons alentours et à la végétation environnante.



## Vitesse de la circulation



Le radar pédagogique a été installé le long de la Montée Capitaine de Vaisseau de Maisonneuve (montée du cimetière) à la suite d'un accident dû à l'inattention d'un conducteur et à sa vitesse non maîtrisée.

Si la majorité des automobilistes respecte la limitation (**30 km/heure désormais**), quelques imprudents persistent à rouler trop vite au détriment de la prudence et de la sécurité routière.

## Incivilités

Les incivilités se poursuivent et les dépenses pour la commune, afin d'y faire face, ne cessent d'augmenter. Tous les quartiers sont concernés du centre village au terrain de la Féria. Merci de responsabiliser vos adolescents, sachez qu'une plainte est déposée systématiquement et que le remboursement des dégâts occasionnés sera à la charge des contrevenants.



## Panneau lumineux d'informations municipales

Un nouveau panneau lumineux a remplacé l'ancien. Désormais, il est possible d'afficher plus d'informations, d'insérer des affiches en couleurs et de diffuser des alertes visibles immédiatement.



## Patrimoine communal

La fontaine de Bacchus a fait peau neuve. En effet, le temps et les intempéries ont dégradé le bassin en pierre qui fuyait.

Grâce à l'intervention de l'entreprise Didier DUVERGER, la fontaine est désormais réparée et a retrouvé son prestige d'autan.

**Pour rappel, la placette devant la fontaine n'est pas une place de stationnement !**



La place de l'Eglise a également fait l'objet de travaux d'embellissement avec la création d'un nouvel espace vert. Laissons désormais au temps le soin de polir la pierre et faire pousser les végétaux.

# VIE MUNICIPALE

## Départs à la retraite



Christine BOURGEOIS, en janvier, puis Jean-Marc VATRAIN, en mars, ont quitté leurs fonctions au sein de la mairie pour une toute nouvelle aventure : la Retraite !



Christelle AUPÉRIN remplace Christine BOURGEOIS au poste de secrétaire de mairie et Damien DEFOUR succède à Jean-Marc VATRAIN comme agent des services techniques.



## La fibre arrive !

Le déploiement de la fibre est en cours. Certains quartiers sont déjà desservis, d'autres sont en cours ..... Les derniers le seront une fois les problèmes techniques résolus.

Pour tester votre éligibilité : [www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite](http://www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite)  
Une question : 04.82.48.00.18 ou [www.ardechedromenumerique.fr/faq](http://www.ardechedromenumerique.fr/faq)

## Forum Opérateurs Fibre



Vous avez été nombreux à participer à la réunion d'information, le mercredi 26 juin afin de rencontrer les 3 fournisseurs d'accès à internet et découvrir leurs offres fibre.

**LA FIBRE POUR TOUS !**  
**COMMENT SE RACCORDER AU RÉSEAU ?**  
4 étapes pour bénéficier du Très Haut Débit

- 1 TESTER SON ÉLIGIBILITÉ**
  - Connexionnez au site d'éligibilité : [www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite](http://www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite)
  - Renseignez votre adresse pour savoir si le raccordement est possible.
  - Remplissez le formulaire à votre disposition, si besoin.
- 2 CHOISIR UN OPÉRATEUR**
  - Pour souscrire une offre, contactez l'opérateur de votre choix présent sur le réseau : [www.ardechedromenumerique.fr/page/particulier/opérateur-public](http://www.ardechedromenumerique.fr/page/particulier/opérateur-public)
  - Une fois l'abonnement validé, votre opérateur effectuera le raccordement de votre domicile.
  - Un technicien prendra contact avec vous pour fixer la date de l'intervention.
- 3 INTERVENTION DU TECHNICIEN**
  - Avant la pose de l'intervention, veillez à bien avoir réalisé les travaux nécessaires pour permettre le passage de la fibre sur votre terrain (pas de roche).
  - Le technicien réalisera le raccordement.
- 4 PROFITER DE LA FIBRE !**
  - Après l'activation de la ligne par votre opérateur, vous n'aurez plus qu'à brancher vos équipements pour bénéficier d'une connexion ultra rapide !

UNE QUESTION SUR LE RÉSEAU PUBLIC ADN ?  
ÉLIGIBILITÉ ADRESSE RACCORDEMENT...  
04 82 48 00 18 [www.ardechedromenumerique.fr/faq](http://www.ardechedromenumerique.fr/faq)



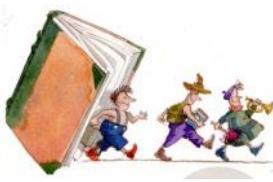
**Vous attend tous les mercredis et samedis  
de 10h à 12h**

## Carnaval

Christine, Colette et Frédéric ont accueilli les enfants pour fabriquer des masques de carnaval. Après avoir choisi son modèle parmi tous ceux proposés, l'avoir découpé, coloré et décoré, chacun a pu admirer ces magnifiques créations. L'après-midi s'est achevé par une dégustation de crêpes.



## Itinérances



Le samedi 22 juin, en partenariat avec la médiathèque de Montélimar, la bibliothèque a proposé une lecture spectacle : Henriette et Suzon.

Pour faciliter la rencontre entre l'enfant et le livre, Nadine DESPERT et Justine LE-VASSEUR ont inventé deux personnages ludiques et familiers : Henriette et Suzon, qui ont tenu en haleine les petits lecteurs présents par leur humour, leur imaginaire et leurs histoires.

# L'ACTION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ

## Après-midi festif de début d'année

Comme chaque début d'année, le CCAS a accueilli les ainés de la commune, le dimanche 7 janvier, pour un après-midi de divertissement avec la visite surprise de « chanteurs des années 70 », des jeux, le partage de la galette des rois et la remise de colis gourmands.



## La chasse aux Œufs de Pâques



Pour cause de mauvais temps, la Chasse aux Œufs prévue dans le parc de l'école et l'aire de jeux n'a pu avoir lieu. Toutefois, les enfants n'ont pas été privés de chocolat, le CCAS ayant organisé une distribution des œufs en salle du conseil municipal.

## Anniversaire des anciens



Le CCAS a fêté le 28 juin, l'anniversaire des natifs du premier semestre autour du verre de l'amitié et après leur avoir offert un petit cadeau. Madame REBOURGEON, la doyenne du village, âgée de 98 ans était présente.



## « Chaque goutte compte »

Le département lancera au mois de juillet 2024 une opération de distribution gratuite de dispositifs hydro-économies à l'intention de l'ensemble des habitants du département dans l'objectif de les accompagner à réaliser des économies d'eau.

Les dispositifs proposés permettront de diminuer leur consommation en eau potable sans changer leurs habitudes, ni perdre en confort :

- ◊ Mousseurs pour les robinets (dans la limite de 4 maximum / foyer)
- ◊ Limiteurs régulateurs de débit pour les douches (dans la limite de 2 maximum / foyer)
- ◊ Sacs économiseurs pour les toilettes (dans la limite de 1 maximum / foyer)

Le dispositif s'adresse à tout particulier résidant dans le département de la Drôme (à raison d'une commande/foyer).

Il débutera en juillet et se terminera une fois l'enveloppe budgétaire consommée et au plus tard le 31 mars 2025.

Cette opération est financée par le Département de la Drôme et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse - Elle est gratuite pour les bénéficiaires.

Les commandes pourront se faire via une boutique en ligne sur un site internet dédié à l'opération (*communication de l'adresse du site internet ultérieurement*) ou grâce à des bons de commandes « papier » à retirer en mairie.

La livraison se fera directement dans les boîtes aux lettres des habitants.

**Le Département de la Drôme vous propose**

**des dispositifs hydro-économies GRATUITS**

\* Offre limitée à une demande par foyer et dans la limite des stocks disponibles



1.  
limiteurs de débit pour les douches



2.  
sacs économiseurs pour les toilettes



3.  
mousseurs pour les robinets

**Comment les obtenir ?**

1. Je me rends sur [ladrome.fr/chaquegouttecompte](http://ladrome.fr/chaquegouttecompte)
2. Je vérifie que j'habite une commune éligible
3. Je choisis le matériel adapté à mon habitation
4. Je m'engage à respecter les conditions particulières de l'offre

Une documentation complète et un bon de commande peuvent également être consultés dans votre mairie.

## CÉRÉMONIES ET ANIMATIONS

### Vœux du maire

Samedi 6 janvier, la traditionnelle cérémonie des vœux s'est tenue en présence d'André GILLES, conseiller départemental.

Après avoir évoqué les évènements nationaux et internationaux de l'année, le maire a dressé un bilan de l'action communale, remercié les « forces vives » du village qui participent à son dynamisme : les commerçants, artisans et professions libérales ainsi que les associations.



Il a ensuite évoqué les projets à venir et notamment les travaux de la traversée du village qui débuteront au dernier trimestre 2024. Il a enfin rappelé le rôle grandissant de la communauté d'agglomération dans les services fournis aux habitants.



### Du Gospel à l'église

L'association « Fraternité Africa » a organisé en l'église du village le spectacle Ubuntu « Au cœur de l'Afrique du Sud » avec la chorale « Gospel en vie » sur les thèmes de l'apartheid et de l'avènement de Nelson Mandela. Un concert haut en couleurs et aussi très rythmé qui a ravi les spectateurs.

### Commémoration du 8 mai 1945

Le maire, en présence d'André GILLES, conseiller départemental et de Roland FERNEZ président des Anciens Combattants a déposé une gerbe lors de la cérémonie du 8 mai.



Cette commémoration revêt une importance particulière pour tous. C'est l'occasion de rendre hommage aux soldats qui ont combattu pour notre liberté, mais aussi de se souvenir des civils qui ont souffert des atrocités de la guerre.

C'est aussi un moment pour réaffirmer notre engagement envers les valeurs de tolérance, de solidarité et de paix.

### Théâtre du Fenouillet

Le théâtre du Fenouillet fera escale à Saint-Marcel-les-Sauzet le vendredi 26 juillet prochain, à 20h30 pour une nouvelle représentation, La Comédie de la Comédie de Jean Tardieu qui comprend des parodies de certains usages désuets (les conventions bourgeoises...) ainsi que quelques fables modernes.

**SAINT MARCEL LES SAUZET**  
**Place de l'Eglise**  
**Vendredi 26 juillet**



## COMMERCANTS ET ARTISANS

# Nouveau sur la commune

**Natacha MOUTET - Sophrologue**



natacha.moutet@gmail.com

natachamoutet.wixsite.com/sophrologie-drome

Facebook : NM sophrologie

06.26.43.95.28

**Sandrine Jeanson**

HYPNOPRATICIENNE

06 33 92 72 88

*Libérez-vous !*

[WWW.SANDRINEHYPNOTHERAPIE.COM](http://WWW.SANDRINEHYPNOTHERAPIE.COM)

*A Domicile*

### Nouveautés au bâtiment des kinésithérapeutes (187 chemin des Bœufs—Pôle médical)

Marjorie VERMONT est psycho éducatrice, elle reçoit les enfants âgés de 0 à 18 ans et leurs familles au cabinet mais visite également à domicile. L'objectif est d'intervenir auprès d'enfants et adolescents ayant des problèmes d'adaptation et/ou de comportement. Il s'agit de promouvoir le développement des enfants, de les soutenir dans leurs besoins particuliers (de favoriser l'intégration sociale) et d'harmoniser la dynamique familiale. L'intervention est concrète et pragmatique. Elle utilise l'entretien individuel, familial, le jeu, le géogramme, la prescription de tâches. Toute la famille est mobilisée dans les problèmes rencontrés.

Natacha MOUTET, quant à elle, est sophrologue. Elle accompagne les enfants à partir de 6 ans, les adolescents, les adultes (y compris les femmes enceintes) et les seniors en séances individuelles ou en duo les mardis et jeudis au pôle médical dans les domaines de la gestion du stress, des émotions et de la douleur, la confiance en soi, le sommeil ... Elle se déplace également à domicile sur Montélimar et certaines communes environnantes.

Prochainement, fortés de leurs rencontres, Natacha et Marjorie proposeront un atelier destiné aux parents souffrant de burn-out parental basé sur un programme d'entraînement aux habiletés parentales et la pratique de la sophrologie. Cet atelier leur permettra de mobiliser leurs ressources et reprendre confiance en leurs compétences. Mieux appréhender leur quotidien en gérant leur stress et leurs angoisses leur permettra, par ailleurs, de réduire leur « épuisement ».

**Boulon guillaume**

Moniteur auto ecole indépendant

0609460309

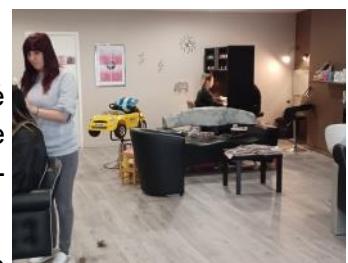
[boulon.guillaume@wanadoo.fr](mailto:boulon.guillaume@wanadoo.fr)

155 rue des coquelicots  
26740 saint marcel les sauzet

**Ornikar.com**

**Abigaelle Coiffure**

Le salon de coiffure situé rue des Tilleuls propose désormais des soins esthétiques.



Ydol Esthétik, avec Élodie vous propose désormais ses services dans le salon de Vanessa.

### Les commerçants ambulants

Les RDV à ne pas manquer : les hamburgers de BASTOS le mardi soir et les pizzas de DIAMANTINO le jeudi soir.

Merci de respecter les interdictions de stationnement afin de leur permettre de s'installer correctement sur la place de la Mairie.

## COMMERÇANTS ET ARTISANS



# A.S.E.

**audigier.sautel - électricité**

Tél. 04 75 01 38 38

électricité  
chauffage - climatisation  
pompe à chaleur  
alarme  
photovoltaïque

P.A. du Meyrol - 22, rue des Esprats - 26200 MONTELIMAR  
e-mail : aselec@wanadoo.fr

### DIDIER DUVERGER

Maçonnerie générale, toitures,  
application de béton ciré,  
pose de carrelage, parquet

6, côté soleil  
26740 St Marcel les Sauzet  
0661708229/0475510768  
didierduverger@sfr.fr



**Homme toutes mains**  
**Thierry Mangold**

ac2000@free.fr

06 09 07 49 01



**VIVA PAËLLA**  
PAËLLA À EMPORTER &  
PLATS CUISINÉS

Tel : 06 07 71 05 32  
06 64 36 32 16

[www.paella-montelimar.com](http://www.paella-montelimar.com)

### Marché dominical



Le marché hebdomadaire vous accueille tous les dimanches matins sur la place de la mairie pour y acheter fruits et légumes, miel, fromages, charcuterie et œufs.



Votre installation photovoltaïque pour 3 kWc en autoconsommation

**6 990€\***

\* Sous réserve d'éligibilité et de faisabilité, aides déduites, soit une installation au prix final de 8179€ TTC avec une aide de 1189€ versée par EDF OA après règlement de la totalité de la facture.



tél +33 630 111 000  
site web [www.sasyohanlopez.com](http://www.sasyohanlopez.com)  
email [contact@sasyohanlopez.com](mailto:contact@sasyohanlopez.com)  
adresse 182 Route de Sauzet,  
26200 Montélimar



LES AIDES CHANGENT  
DÉPÉCHEZ-VOUS !

JUSQU'À  
**50%**  
D'ÉCONOMIE  
SUR VOTRE CONSO  
DE CHAUFFAGE



Vous êtes équipé  
d'une chaudière Gaz ou Fioul ?

Pensez POMPE À CHALEUR

# ASSOCIATIONS

## Abracadabra

L'école de magie n'a pas dérogé à sa tradition de **fêter les Rois**. Les jeunes magiciens ont tout d'abord pratiqué une série de tour de magie close-up, de table en table pour permettre à leurs parents et amis d'admirer les progrès accomplis depuis le début de l'année. La soirée s'est terminée par le partage de la galette des rois.



L'école de magie a organisé, le 24 mai, son **repas-spectacle de fin d'année**, sur le terrain de la Féria. Cette année les nouveaux élèves n'ont pas hésité à monter sur scène, avec des élèves plus aguerris, pour plonger parents, amis et invités dans le monde de la magie. Un grand bravo à Léna, Elysia, Lila, Kenny, Victor, Estéban, Lilie et Sacha ainsi qu'à Claude MERLET, leur professeur et à Clément, maître de cérémonie de cette soirée enchantée.

## Amicale laïque

**Le 22 décembre 2023 l'Amicale Laïque a offert un spectacle de Noël aux enfants de l'école.**

L'animation s'est poursuivie par un goûter avec un invité de marque : le Père Noël en personne.



Le 6 avril, le défilé du **carnaval** s'est élancé de La Féria sous un soleil radieux.

Après avoir défilé dans les rues du village en passant par le lavoir et le lotissement de Beauvallon, le défilé est retourné sur le terrain de La Féria pour un substantiel goûter bien mérité, avant de voir Carmatran suivre sa peine.

Le dernier week-end de mai a été chargé pour l'Amicale Laïque, toujours prête pour alimenter la caisse des écoles :

- le 31 mai elle a d'abord organisé un **concours de pétanque**,
- le 1er juin, c'est son vide greniers annuel qui a, comme à son habitude, attiré la foule malgré un temps mitigé. Les promeneurs ont su profiter des bonnes affaires proposées.



Enfin, l'année scolaire s'est terminée avec la **kermesse des écoles** le 28 juin et le tirage au sort de la grande tombola permettant de remporter de nombreux lots.

## Loisirs et Culture

Les adhérents de Loisirs et Culture se sont retrouvés le 7 juin pour une soirée conviviale autour d'une paëlla offerte par l'association et concoctée par Viva Paëlla.

A cette occasion les élèves du cours de Djamboola de Jacky ont fait une démonstration des enchaînements appris pendant l'année.

Les cours se sont terminés le 5 juillet et reprendront le 2 septembre. Le programme des cours est disponible sur le site de la mairie (rubrique association) et des renseignements ainsi que le programme peuvent être consultés sur le site de l'association : [association26loisirsetculture@gmail.com](mailto:association26loisirsetculture@gmail.com).

## Belle Époque

Le 17 février a ouvert la saison des festivités avec un premier **thé dansant**. Malgré une participation modérée, les adhérents du club ont passé un après-midi très convivial.



Le 16 mars, le **repas couscous** a rassasié les participants qui ont, tout de même, gardé suffisamment d'énergie pour s'affronter lors du concours de coinche qui a suivi.



Le **loto** du 19 mai a fait salle comble. Chacun a ainsi pu tenter de remporter le four à pizza, le barbecue ou tout simplement les lots offerts par les commerçants locaux. Certains ont vu leurs désirs se réaliser pour les autres une seule idée revenir au mois de novembre pour tenter de nouveau sa chance.



L'association organise un **repas champêtre** en juillet, un second **thé dansant** le 13 octobre, un **repas « Petit salé » et un concours de coinche** le 9 novembre, un **loto** le 24 novembre et son **repas de fin d'année** le 14 décembre.

Elle propose également des **repas périodiques dans les restaurants** du village et les **jeux du mardi après-midi**.

## Comité des Fêtes



Après la **soirée choucroute** et bal du 3 février, le Comité des Fêtes a organisé, contre vent et pluie, un **vide grenier** le 15 juin qui s'est terminé par un **repas paëlla et une soirée dansante**.



Après ces manifestations, voici venu le temps de l'été, la **Foire de l'Artisanat** à laquelle est adossé un **vide-grenier** se déroulera le 14 juillet sur le terrain de La Féria. Le vide-grenier affiche toujours les mêmes tarifs attractifs (5€ / 5ml), les emplacements pour la Foire de l'Artisanat sont à l'identiques de ceux de 2023.

La fameuse **Pasta Party** aura lieu le 7 septembre puis un nouveau **vide-grenier et un concours de pétanque** familial se dérouleront le 29 septembre 2024, sur le terrain de la Féria.

Les réservations pour la Pasta Party sont d'ores et déjà ouvertes.



## MONTELIMAR AGGLOMERATION

### Festival itinérances

Le groupe «Impérial Quartet» a subjugué les spectateurs, le samedi 25 mai avec un récital de Jazz New Orléans.

En interprétant des œuvres originelles, ce quatuor a amené les spectateurs sur les terres mythiques du Sud des États-Unis, rendant un hommage aux processions que l'on peut admirer dans les rues de la New Orléans.



LES OFF'S

DU 4/07 AU 27/07

LES CONCERTS OFFERTS À LA POPULATION

JEU. 04/07 -SAUZET	VEN. 19/07 -PUYGIRON
VEN. 05/07 -LES TOURRETTES	SAM. 20/07 -CLÉON D'ANDRAN
SAM. 06/07 -PORTES EN VALDAINE	LUN. 22/07 -CHÂTEAUNEUF DU RHÔNE
VEN. 12/07 -ANCÔNE	MAR. 23/07 -LA-BÂTIE-ROLLAND
MAR. 16/07 -SAINT GERVAS SUR ROUBION	JEU. 25/07 -CHAROLS
MER. 17/07 -BONLIEU SUR ROUBION	SAM. 27/07 -MONTÉLIMAR
JEU. 18/07 -CONDILLAC	



MONTÉLIMAR - PLACE DE PROVENCE



LES OFF'S

SAMEDI 27 JUILLET  
20H30

CONCERT GRATUIT

JULIE ZENATTI



Newsletter culturelle

La e-lettre culturelle de l'Agglo : information hebdo sur le programme et les manifestations culturelles de l'Agglo. Abonnez-vous : [lettreculture@ca-montelimar.fr](mailto:lettreculture@ca-montelimar.fr)